

Face à la crise de vocation pour les métiers de l'enseignement, le SNPTES réclame enfin une politique salariale volontariste

Élise Marais, professeure, militante du SNPTES

L'attractivité du métier d'enseignant se dégrade comme le montrent les dernières données publiées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ainsi, 14 % des postes ouverts aux concours ne sont pas pourvus cette année. Certaines disciplines connaissent des difficultés croissantes de recrutement : les mathématiques et l'anglais voient leur taux de couverture se dégrader.

Les raisons de cette désaffection sont multiples :

- les salaires d'entrée dans la carrière sont très faibles au regard du nombre d'années d'études requis (Master/Bac+5) mais aussi en comparaison des autres pays de l'OCDE ;
- le déroulé de carrière est également peu attractif. Si le PPCR avait permis d'envisager des améliorations, son arrêt décidé par le gouvernement actuel décourage des enseignants pourtant dévoués à la réussite de leurs élèves. On peut, par exemple, citer la mise en place de Parcoursup qui implique un travail considérable pour les professeurs de lycée, sans rétribution ;
- enfin, des conditions de travail de plus en plus difficiles ; montée de l'incivisme, manque de respect pour l'autorité que représentent l'école et les enseignants découragent de nombreux étudiants à entamer une carrière dans l'Éducation nationale.

Pour toutes ces raisons et dans ce contexte, le SNPTES demande que dans le cadre de l'agenda social mis en place par le ministère soit réellement abordée la question de la revalorisation des rémunérations des enseignants.

Choisy-le-Roi, le 19/06/2018